

**Mardi 27 janvier 2009, de 16h30 à 18h30**  
**Hôtel Royal Savoy à Lausanne**

**VIRTUALISATION DES POSTES DE TRAVAIL ET WEB 2.0**

La virtualisation des postes de travail et le WEB 2.0 sont des nouvelles tendances aux côtés séduisants.

La définition du WEB 2.0 a été proposée pour désigner ce qui devait être perçu comme un renouveau du World Wide Web. Cette définition comprend aussi bien les technologies employées que les usages.

Communément, on qualifie de WEB 2.0 comme l'ensemble des interfaces permettant aux utilisateurs interconnectés d'interagir à la fois avec le contenu des informations mais aussi entre eux.

L'exploitation de cette nouvelle richesse comportementale est en parallèle démocratisée par la virtualisation des postes permettant d'accéder à ces informations centralisées tout en offrant une mobilité optimale tant pour l'utilisateur que pour l'entreprise.

Ces nouveaux comportements et technologies séduisent, cependant ceux-ci remettent en question les aspects sécuritaires et juridiques.

Ces terminologies sont-elles fourre-tout et manquent-elles de définitions précises ? Ouvre-t-on des failles de sécurité importantes à utiliser les nouveaux programmes qui y sont liés (Flux RSS, widgets, mashups, RIA, SaaS, Ajax, ...) redéfinissant la sécurité en entreprise ? Le respect des droits d'auteur (licences) et la protection de la sphère privée sont-ils encore maîtrisables au-travers de l'évolution de ces technologies ?

Des spécialistes de ces questions vous proposent une synthèse.

**PROGRAMME**

16h30 - 16h35	Introduction <i>M. Claude Maury, Président du CLUSIS</i>
16h35 - 17h15	Définition du WEB 2.0 et ses perspectives : la gestion des identités <i>M. Marc Besson, Head of Enterprise IT Architecture, UBP</i>
17h15 - 18h00	Virtualisation de postes de travail : perspectives face au WEB 2.0 <i>M. Del Zenero, Fondateur ALTEA Business Services</i>
18h00 - 18h15	Responsabilités juridiques de la démocratisation du WEB 2.0 et de la virtualisation des postes de travail en entreprise <i>M. Nicolas Rosenthal, Legal Adviser, E-DROIT</i>
18h15 - 18h30	Table ronde <i>Animée par M. Jean-Claude Besson</i>
18h30	Apéritif

**Inscription:** par FAX 021 636 32 38 à l'aide du bulletin joint ou email [info@clusis.ch](mailto:info@clusis.ch)

CLUSIS, janvier 2009

Association suisse de la sécurité des systèmes d'information



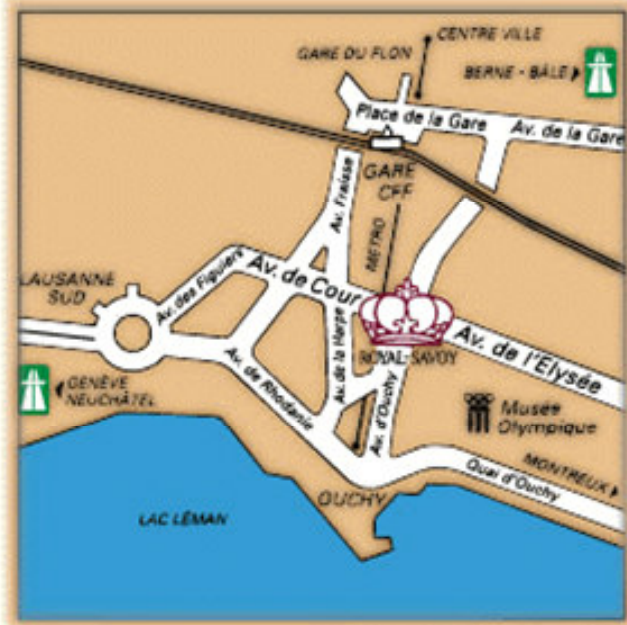
CLUSIS

## Bulletin d'inscription

### VIRTUALISATION DES POSTES DE TRAVAIL ET WEB 2.0

**Mardi 27 janvier 2009  
16 h 30  
A l'hôtel Royal Savoy, Lausanne**

(Parking à disposition : prenez normalement le ticket et faites-le valider au nom du CLUSIS par la réception de l'hôtel en partant)



✂-----

**Bulletin à renvoyer avant le 20 janvier 2009 par fax au 021 636 32 38**

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise : ..... N° Membre : .....

Adresse : ..... NP/localité : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

*Cocher ce qui convient :*

- Membre CLUSIS, je bénéficie de la gratuité de la manifestation.**
- Membre GRI**  **Membre ISACA**  **Membre SI Security**  **Membre SwissMedia**, je réglerai la somme de **Fr. 120.-** à réception de la confirmation de mon inscription/facture.
- Non-membre**, je m'engage à régler la somme de **Fr. 150.-** à réception de la confirmation de mon inscription/facture.

La finance d'inscription comprend la participation à la réunion, la documentation, l'apéritif et l'accès au parking (Informations complémentaires par téléphone au 021/ 636 32 39).

Date : ..... Signature : .....

Association suisse de la sécurité des systèmes d'information

Association suisse de la sécurité des systèmes d'information

---

Case postale 9 ● 1000 Lausanne 26 ● Tél. 021 636 32 39 ● Fax 021 636 32 38  
info@cluisis.ch [www.cluisis.ch](http://www.cluisis.ch)